

est sur le point de prouver la contagiosité du cancer et on a déjà cité des observations fort curieuses d'époux morts tous deux de carcinome et dont les ascendants ont été indemnes. Quant à la syphilis, qui est certes à côté de l'alcoolisme, l'une des principales causes de l'aliénation mentale, nous savons tous que si c'est une maladie transmissible, elle est aussi l'une des plus faciles à guérir quand on intervient énergiquement. Qui de nous ne connaît du reste des enfants issus de tuberculeux, de syphilitiques et de cancéreux qui se trouvent dans un parfait état de santé? Qui songerait à leur interdire le mariage?

Reste la démence. Il y a certaines formes frustes qui déroutent les cliniciens les plus adroits et contre lesquelles échouerait la réglementation, la plus énergique et la plus vigilante. Certains aliénés, et qui sont du reste irresponsables, se marient. C'est fâcheux surtout pour eux-mêmes car ici encore, il n'est pas démontré scientifiquement que la folie soit fatalement héréditaire. En tout cas, châtier ces irresponsables, comme le demande Hégar, leur appliquer sévèrement la loi, c'est aller contre les principes les plus élémentaires de la médecine légale.



Résumons-nous et disons qu'il vaut mieux se marier quand on est dans un excellent état de santé, quand on se trouve dans de bonnes dispositions physiques et morales. Mais il me semble qu'il ne faut pas avoir 1 mètre 80 de taille pour avoir droit au mariage et pour procréer de sains et solides rejetons. Je connais des affaiblis, des mal bâtis, voire même des dégénérés qui ont engendré de très beaux enfants. J'ajouterai, contrairement à ce qu'a dit le savant allemand qu'il faut surtout beaucoup d'hygiène après la naissance du nouveau né qui même issu de parents chétifs peut gagner une santé robuste et inébranlable. Réglementer le mariage est une idée originale, mais non pratique, et surtout cette idée manque de base scientifique car rien n'est moins démontré que la transmission des tares héréditaires.

M. Barine nous annonce qu'un médecin français est en train de méditer et d'écrire une étude sur ce sujet et qu'il soutiendra énergiquement les idées de M. Hégar. Que cet écrivain scientifique ne se hâte pas de trop et qu'il consulte, avant de signer un ouvrage qui sera réprouvé de la majorité des savants français et étrangers, certaines tables de mortalité, un grand nombre d'arbres généalogiques, qui l'obligeront à reconnaître que l'hérédité morbide des tares physiques et morales est la rare exception et que la contagion est la règle.

S. B.

A quel âge se prend la syphilis

Sous ce titre, monsieur le docteur Edmond Fournie, publie, dans "La Presse Médicale" un important travail de statistiques portant sur les malades de toutes les classes et variétés. Il arrive aux con-